

## DECISION DU MAIRE 2023/018

Madame la Maire de Bourbon-Lancy

### OBJET :

**Avenant en moins-  
value au marché de  
Restauration du  
Château Sarrien**

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Mai 2020 donnant délégation à Madame la Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont ouverts au budget,

Vu la décision 2021/070 du 15 octobre 2021 attribuant les travaux de restauration du Château Sarrien aux entreprises Jacquet, Da Silva et Pommier

Vu la décision 2022/033 du 10 Juin 2022 prolongeant les délais de 12 mois en raison de retard d'approvisionnement des matériaux

Vu la décision 2022/055 du 26 Décembre 2022 prolongeant les délais de 6 mois pour permettre de terminer les travaux du lot 3 Menuiseries extérieures

Considérant la nécessité de la Ville de Bourbon-Lancy de procéder à des travaux de restauration du Château Sarrien,

### DECIDE :

**ARTICLE 1 :** d'accepter la moins-value de l'entreprise DA SILVA - 2 Avenue Léon Blum – Zone artisanale – 71130 GUEUGNON d'un montant de 618 € HT soit 741,60 € TTC.

**ARTICLE 2 :** L'acte d'engagement prévoyait la fourniture et la pose de dauphins en fonte. Après réflexion il a été décidé de conserver les dauphins existants. La prestation correspondante sera donc retirée du marché.

**ARTICLE 3 :** L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché. Il passe ainsi d'un montant initial de 118 791,50 € HT à 118 173,50 € HT représentant une moins-value de 618 € HT.

**ARTICLE 4 :** le présent avenant sera notifié sur la plateforme Territoire Numérique

**ARTICLE 5 :** Ampliation de la présente décision sera adressée :

- au représentant de l'Etat,
- à la Directrice Générale des Services pour exécution,
- à Mme la Comptable du SGC du Charolais Brionnais, Centre des Finances Publiques de Charolles.

Communication sera donnée au Conseil Municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait à BOURBON-LANCY, le 22 Mars 2023

Edith GUEUGNEAU  
Maire





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N° 4<sup>1</sup>**

**EXE10**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**VILLE DE BOURBON-LANCY**  
Placé de la Mairie  
71140 BOURBON-LANCY  
Tél : 03.85.89.23.23 / Mail : mairie@bourbon-lancy.fr

**B - Identification du titulaire du marché public**

**SARL DA SILVA JEAN-FRANÇOIS**  
2 Avenue Léon Blum  
71130 GUEUGNON  
Tél : 03.85.85.16.04 / Mail : jf.dasilva71@orange.fr

**C - Objet du marché public**

Objet du marché public:

**MARCHÉ DE RESTAURATION DU CHATEAU SARRIEN**  
**LOT 2 : CHARPENTE - COUVERTURE**  
Avenue du Général de Gaulle 71140 BOURBON-LANCY

Date de la notification du marché public : 15/10/2021

Durée d'exécution du marché public : 3 mois ou ..... jours.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 118 791,50 euros
- Montant TTC : 142 549,80 euros

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Objet de l'avenant****■ Modifications introduites par le présent avenant :**

L'acte d'engagement prévoyait la fourniture et la pose de dauphins en fonte.

Cependant, après réflexion, la maîtrise d'ouvrage souhaite conserver les dauphins existants, cette prestation est donc à retirer du montant total ht du marché.

**■ Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : -618,00 euros
- Montant TTC : 741,60 euros
- % d'écart introduit par l'avenant : .....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 118 173,50 euros
- Montant TTC : 141 808,20 euros

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DA SILVA Jean François Président	Gueugnon le 28/02/2023	 <b>SAS DA SILVA</b> Jean François DA SILVA 2 Avenue Léon Blum - Zone Artisanale 71100 GUEUGNON Tél. 03.85.85.16.04 - contact@charpentes-dasilva.fr (SIRET : 437 493 193 00016 - APE : 4391AZ)

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

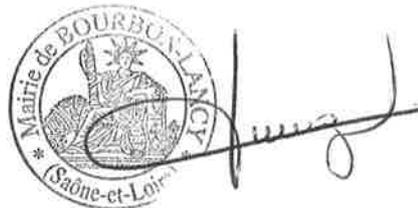
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Bourbon-lancy le 22 Mars 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

E. GUEUGNEAU  
Maire



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.